

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur

UIMM

PÔLE FORMATION

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Qualité - Sécurité - Environnement

06/10/2026

Public et prérequis

Aucun

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE, représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, des entreprises employant majoritairement de salariés du régime général de sécurité sociale

Les objectifs

Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes dans le domaine des risques professionnels

Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes

Accompagner, informer et orienter les salariés concernés

Acquérir la bonne posture

Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants.

Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.

Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux

Cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile

Définitions (stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes)

Conséquences sur la santé

Sources

Facteurs de risque individuels

Facteurs de risque dans le travail

Quelques données statistiques

Harcèlement sexuel, les agissements sexistes

Législation

Typologies de harcèlement

Facteurs de risque

RÉFÉRENCE

QSEPHSNO02898S

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Yutz, Henriville

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Moyens d'action et de prévention
Articulation avec le CSE
Moyens du référent

Rôle des acteurs de l'entreprise
Relations des différents acteurs (Employeur, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues, ...)
Comment agir
Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement
Grandes règles de la communication
Outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace
Outils non verbaux : le contrôle de soi
Attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact
Faire face à un signalement/ les étapes
Accueil
Analyse
Enquête

- Alerte/information des parties
- Actions possibles

Mise en situation / Cas pratiques

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7h / jour